A STANDARD STANDARD

UN CHAUFFAGE D'AVANCE

ZENIS MAX 2.24 CF ZENIS MAX 2.28 CF ZENIS MAX 2.31 FF

Chaudières murales à gaz à haut rendement équipées de miniaccumulation

Notice d'emploi et d'installation destinée à l'usager et à l'installateur



Cher Client,

Nous sommes heureux que vous ayez choisi notre produit. Les chaudières sont fabriquées dans le souci de vous donner entière satisfaction, en respectant les normes de sécurité les plus strictes ainsi que les normes de qualité les plus sévères. En effet, l'entreprise est homologuée ISO 9001 afin de vous assurer d'un niveau de qualité parmi les meilleurs.

Afin que votre produit vous donne le meilleur service, nous vous conseillons de lire attentivement la présente notice avant toute utilisation. Les informations qu'elle contient vous permettront de tirer le meilleur parti de votre chaudière.

Attention:

Les différentes parties de l'emballage doivent être tenues hors de portée des enfants.

Entretenez régulièrement votre installation

L'entretien annuel de votre chaudière est obligatoire aux termes de la législation en vigueur. Il devra être effectué une fois par an par un professionnel qualifié:

- l'entretien de la chaudière (vérification, réglage, nettoyage, remplacement de pièces d'usure normale et détartrage éventuel);
- la vérification de l'étancheité du conduit de la ventouse et du terminal.

Pour toutes les opérations d'entretien de votre chaudière, des formules de contrats d'entretiens annuels peuvent vous être proposées par des prestataires de services. Consultez votre installateur ou nos services commerciaux.

La garantie du constructeur, qui couvre les défauts de fabrication, ne doit pas être confondue avec les opérations décrites ci-dessus.

Garantie

Pour bénéficier de la garantie, l'appareil doit avoir été installé et mis en service par un professionnel conformément à la législation en vigueur, aux règles de l'art et DTU, ainsi qu'aux instructions de montage et de mise en service figurant dans la notice.

INDEX

Instructions destinées à l'usager

Consignes générales avant l'installation	pag.	3
Consignes générales avant la mise en service		3
Mise en service de la chaudière		3
Reglage de la temperature ambiante		4
Réglage de la température de l'eau sanitaire		4
Remplissage de la chaudière		4
Arrêt de la chaudière		4
Arrêt prolongé de l'installation -		
Protection contre le gel		4
Changement de gaz		5
Signalisations - Déclenchement des dispositifs de sécurit	é	5
Instructions de maintenance régulière		5
Instructions doctinos		

Instructions destinées à l'installateur

Consignes générales	6
Consignes générales avant l'installation	6
Gabarit de fixation de la chaudière au mur	7
Dimensions chaudière	7
Accessoires fournis dans le kit barrette de robinetterie	8
Installation des conduits d'évacuation et d'aspiration	
(modèle ZENIS MAX 2.31 FF)	8
Branchement électrique	10
Raccordement du thermostat d'ambiance	10
Raccordement de l'horloge de programmation	10
Procédure à suivre pour changer de gaz	10
Dispositifs de réglage et de sécurité	12
Réglages à effectuer sur la platine électronique	13
Positionnement électrode d'allumage	
et de détection de flamme	13
Vérification des paramètres de combustion	13
Caractéristiques de la pompe de circulation	14
Démontage de l'échangeur sanitaire	14
Nettoyage du filtre eau froide	14
Schéma fonctionnel circuits	15-16
Schéma de cablage	17-18
Raccordement de la sonde extérieure	19
Caractéristiques techniques	20

Instructions destinées à l'usager

Consignes générales avant l'installation

Cette chaudière est destinée à chauffer l'eau à une température inférieure à la température d'ébullition à pression atmosphérique. La chaudière doit être raccordée à une installation de chauffage et à un réseau de distribution d'ECS, en adéquation avec ses performances et avec sa puissance.

Avant de faire raccorder la chaudière par un spécialiste, il est indispensable:

- a) d'effectuer un lavage soigné de toutes les canalisations de l'installation, afin d'enlever d'éventuels résidus.
- b) de vérifier que la chaudière soit prévue pour fonctionner avec le type de gaz disponible. On peut fire ces informations sur l'emballage et sur la plaque signalétique qui se trouve sur l'appareil.
- c) de contrôler que le tirage du conduit de fumée soit suffisant, que le conduit ne présente pas d'étranglements, et qu'il n'y ait pas d'autres appareils raccordés sur le conduit à moins qu'il ne soit conçu pour l'évacuation de plusieurs appareils et conformément aux normes et prescriptions en vigueur.
- d) de contrôler qu'en cas de raccords sur des cheminées préexistantes celles-ci soient parfaitement propres, car des encrassements qui se détachent des parois pendant le fonctionnement pourraient obstruer le passage des fumées.

Consignes générales avant la mise en service

Le premier allumage doit être exécuté par le Service d'assistance technique autorisé qui devra vérifier:

 a) que les données indiquées sur la plaque signalétique correspondent à celles des réseaux d'alimentation (électrique, hydraulique, gaz);

- b) que l'installation est conforme aux réglementations, arrêtés et normes en vigueur et notamment au DTU P 45-204 et Arrêté du 2 Août 1977 "Rêgles techniques de Securité".
- c) que le branchement électrique sur le réseau est réglementaire et que la chaudière est raccordée à une prise de terre.

Le non-respect de ces indications entraîne l'annutation de la garantie. Avant la mise en service enlevez la pellicute protectrice de votre chaudière sans utiliser d'outils ni de matériaux abrasifs qui pourraient endommager les parties laquées.

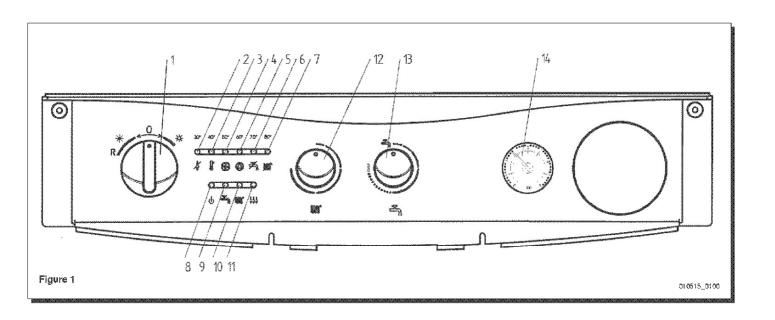
Mise en service de la chaudière

Procédez de la manière suivante afin d'effectuer correctement les opérations d'allumage:

- 1) branchez la chaudière sur le réseau électrique;
- 2) ouvrez le robinet gaz;
- 3) tournez le bouton du commutateur (1) pour mettre la chaudière en position Eté () ou Hiver ();
- 4) tournez les boutons de réglage de la température chauffage (12) et de l'eau chaude sanitaire (13) de manière à allumer le brûleur principal. Pour augmenter la température, tournez le bouton dans le sens des aignilles d'une montre et vice versa pour la diminuer. En position Eté () le brûleur principal sera allumé et la pompe sera en service seulement en cas de puisage d'eau chaude sanitaire.

Attention: En phase de premier allumage, et tant que l'air contenu dans la canalisation de gaz n'est pas évacué, il se peut que le brûleur ne s'allume pas et que la chaudière se mette en sécurité.

Il est conseillé dans ce cas de recommencer les opérations de mise en route jusqu'à l'arrivée du gaz au brûleur, en mettant momentanément le bouton (1) sur le symbole (**R**) (voir aussi la figure 4).



Réglage de la température ambiante

L'installation doit être équipée d'un thermostat d'ambiance pour le contrôle de la température dans les locaux.

Dans le cas où il est absent, lors du premier allumage, il est possible de réaliser un contrôle de la température ambiante en manoeuvrant le bouton (12).

Pour augmenter la température, tournez le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre et vice versa pour la diminuer. La modulation électronique de la flamme permettra à votre chaudière d'atteindre la température programmée en adaptant le débit du gaz vers le brûleur aux conditions réelles de l'échange thermique.

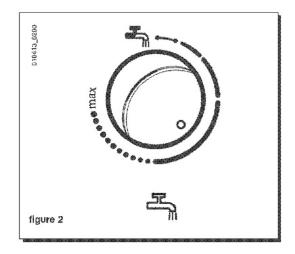
Réglage de la température de l'eau sanitaire

Quand on positionne la poignée (13) dans le secteur (), la fonction de préchauffage de la miniaccumulation n'est pas activée. Dans ces conditions, la chaudière assure pour l'eau sanitaire une température fixe de 50 °C. La fonction préchauffage est activée dans le champ de réglage restant de la poignée (13).

La vanne à gaz modulante a un dispositif qui permet de moduler la flamme aussi bien en fonction du positionnement du bouton (13) de réglage de la température de l'eau sanitaire, qu'en fonction de la quantité d'eau chaude éventuellement prélevée.

Cette modulation assure une température d'eau chaude sanitaire constante même à très petit débit.

Nous vous conseillons, pour économiser l'énergie, de positionner le bouton comme dans la figure 2. En hiver, il faudra probablement augmenter la température de l'eau en fonction des valeurs désirées.



Arrêt de la chaudière

Pour éteindre la chaudière, il faut tourner le bouton (1) en position (0). On interrompt ainsi l'alimentation électrique de l'appareil.

Arrêt prolongé de l'installation Protection contre le gel

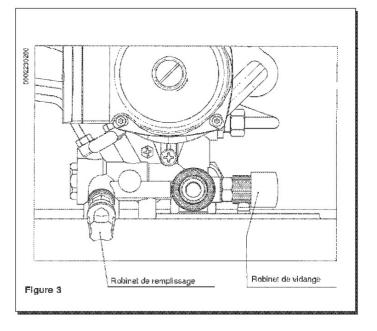
Il est préférable d'éviter de vidanger votre installation de chauffage car tout apport d'eau total ou partiel favorisera les risques de corrosion, boues de chauffage et entartrage.

Si vous n'utilisez pas l'installation au cours de l'hiver, et s'il y a risque de gel, nous vous conseillons de mélanger l'eau de l'installation à des produits antigel destinés à cet usage spécifique (par ex. du glycol propylénique associé à des inhibiteurs d'entartrage et de corrosion).

Le boîtier de commande de la chaudière gère la fonction antigel de votre installation de chauffage et sanitaire. Lorsque la température de départ chauffage est inférieure à 5°C, la chaudière se met en fonctionnement jusqu'à obtenir une température de départ de 30°C.

Cette fonction est opérationnelle si:

- * la chaudière est alimentée électriquement;
- * le commutateur (1) n'est pas en position (0);
- * il y a du gaz;
- * la pression de l'installation est suffisante:
- * la chandière n'est pas en sécurité.



Remplissage de la chaudière

Important: Vérifiez périodiquement que la pression lue sur le manomètre (14) lorsque l'installation est froide soit de 0,5 - 1 bar. En cas de surpression, manoeuvrez le robinet de vidange de la chaudière. Si la pression est inférieure, manoeuvrez le robinet de remplissage de la chaudière (figure 3)

Nous vous conseillons d'ouvrir ce robinet très lentement, de manière à faciliter la purge d'air. Après cette opération, il pourrait s'avérer nécessaire de mettre temporairement le sélecteur 1 en position (0) pour rétablir le fonctionnement de l'appareil.

Si vous observez de fréquentes diminutions de pression, demandez au Service d'assistance technique autorisé d'intervenir.

La chaudière est équipée d'un pressostat différentiel hydraulique qui bloque le fonctionnement de la chaudière si la pompe est bloquée ou si l'eau manque.

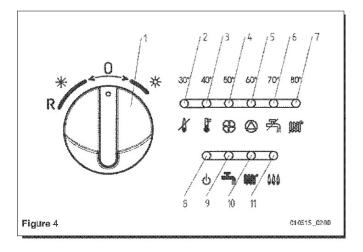
Changement de gaz

Les chaudières peuvent fonctionner aussi bien avec du gaz naturel qu'avec du gaz GPL.

Si une transformation est nécessaire, il faut s'adresser au Service d'assistance technique autorisé.

Signalisations-Déclenchement des dispositifs de sécurité

- 1 Sélecteur Eté-Hiver-Réarmement
- 2 Signalisation d'arrêt de gaz
- 3 Signalisation intervention thermostat de sécurité
- 4 signalisation manque de tirage (**)
 ou intervention thermostat fumées (**)
- 5 Signalisation de manque d'eau ou de pompe bloquée
- 6 Signalisation de défaut sonde sanitaire
- 7 Signalisation de défaut sonde chauffage
- 8 Signalisation mise sous tension
- 9 Signalisation fonctionnement en sanitaire
- 10 Signalisation fonctionnement en chauffage
- 11 Signalisation présence flamme



Les signalisations 2+7 montrent la température atteinte par l'installation de chauffage. En cas d'anomalie de fonctionnement, le type de défaut est visualisé par une signalisation CLIGNOTANTE.

En ce qui concerne la signalisation (4), le tableau de commande de la chaudière peut comporter soit le symbole pour les modèles à chambre étanche à flux forcé, soit le symbole pour les modèles à tirage naturel (sans ventilateur).

En présence de l'une des anomalies suivantes (), il est possible de rétablir les conditions de fonctionnement normales en tournant momentanément le bouton (1) en position (R). En cas de visualisation

de l'une des anomalies suivantes (), la signalisation () clignote simultanément.

L'indication 9 clignotante indique l'activation de la fonction préchauffage. Cette fonction est activée automatiquement pour maintenir un préchauffage adéquat de la miniaccumulation présente dans la chaudière.

En présence de la signalisation (5), vérifier que la pression du circuit soit bien celle prescrite comme indiqué dans le chapitre page 4.

Après plusieurs mises en securité s'adresser au Service d'assistance technique autorisé.

Instructions de maintenance régulière

Afin de garantir à votre chaudière une efficacité de fonctionnement et une sécurité parfaite, il faut à la fin de chaque saison la faire inspecter par le Service d'assistance technique autorisé. Une maintenance sérieuse permet toujours de faire des économies au niveau de la gestion de l'installation.

Le nettoyage externe de l'appareil ne doit pas être effectué à l'aide de substances abrasives, agressives et/ou facilement inflammables (par ex. l'essence, les alcools, etc.) et de toute manière l'appareil ne doit pas fonctionner en phase de nettoyage (voir chapitre arrêt de la chaudière à la page 4).

Instructions destinées à l'installateur

Consignes générales

Important: Lorsque le commutateur (1) est en position Hiver (**), il faut toujours attendre quelques minutes forsque la régulation chauffage (12) intervient. Pour rallumer immédiatement le brûleur principal, il faut placer le commutateur (1) en position (0) puis de nouveau en (**). Cette attente ne concerne pas la fonction sanitaire.

Les remarques et instructions techniques ci-après s'adressent aux installateurs pour leur donner la possibilité d'effectuer une installation parfaite. Les instructions concernant l'allumage et l'utilisation de la chaudière sont contenues dans les instructions destinées à l'utilisateur.

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment:

Bâtiments d'habitation

- * Arrête du 2 août 1977: Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'interieur des bâtiments et de leur dépendances.
- * Norme DTU P 45-204 Installations de gaz (anciennement DTU n° 61-1 Installations de gaz Avril 1982 + additif n°1 Juillet 1984).
- * Règlement Sanitaire Départemental.
- * Norme NF C 15-100 Installations életriques à basse tension Règles.

Etablissements recevant du public:

- Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public;
 - a) Prescriptions générales pour tous les appareils:
 - * Articles GZ: Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.
 - * Articles CH: Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.
 - b) Prescription particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...).

Recommandation:

Si la région est exposée aux risques de foudre (installation isolée en bout de ligne EDF,...) prévoir un parafoudre.

Notre garantie est subordonnée à cette condition.

Protection du réseau d'eau potable

La présence sur l'installation d'une fonction de disconnection du type CB à zones de pressions différentes non contrôlables répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NF P 43011, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable est requise par les articles 16-7 et 16-8 du Règlement Sanitaire Départemental Type. Un disconnecteur est placé sur la barrette robinetterie de la chaudière.

Il faut également tenir compte du fait que:

- * La chaudière peut être utilisée avec n'importe quel type d'émetteur, alimenté en bitube ou monotube. Les sections du circuit seront de toute manière calculées suivant les méthodes normales, en tenant compte des caractéristiques hydrauliques disponibles et indiquées à la page 14.
- * Les différentes parties de l'emballage (sacs en plastique, polystyrène, etc.) ne doivent pas être laissées à la portée des enfants étant donné qu'elles constituent une source potentielle de danger.
- * Le premier allumage doit être exécuté par le Service d'assistance technique autorisé.

Le non-respect de cette préconisation entraîne l'annulation immédiate de la garantie.

Consignes générales avant l'installation

Cette chaudière est destinée à chauffer l'eau à une température inférieure à la température d'ébullition à pression atmosphérique. La chaudière doit être raccordée à une installation de chauffage et à un réseau de distribution d'ECS, en adéquation avec ses performances et avec sa puissance.

Sur l'installation, il est indispensable:

- a) de vérifier que la chaudière soit prévue pour fonctionner avec le type de gaz disponible. On peut lire ces informations sur l'emballage et sur la plaque signalétique qui se trouve sur l'appareil.
- b) de contrôler que le tirage du conduit de fumée soit suffisant, que le conduit ne présente pas d'étranglements, et qu'il n'y ait pas d'autres appareils raccordés sur le conduit à moins qu'il ne soit conçu pour l'évacuation de plusieurs appareils et conformément aux normes et prescriptions en vigueur.
- c) de contrôler qu'en cas de raccords sur des cheminées préexistantes celles-ci soient parfaitement propres, car des encrassements qui se détachent des parois pendant le fonctionnement pourraient obstruer le passage des fumées.

En outre, pour garantir toujours le parfait fonctionnement et la validité de la garantie, il est impératif de suivre les recommandations suivantes:

1. Circuit sanitaire:

si la dureté de l'eau dépasse $20\,^{\circ}F$ ($1\,^{\circ}F=10\,\mathrm{mg}$ de carbonate de calcium par litre d'eau), il faut prévoir l'installation d'un doseur de polyphosphates ou de tout autre appareil d'une efficacité au moins équivalente et conforme aux normes d'Hygiène publique.

2. Circuit chauffage

2.1. installation neuve

Avant de procéder à l'installation de la chaudière, le circuit doit être convenablement nettoyé afin d'éliminer les résidus de filetages, les scories de soudures, les traces de solvants, en utilisant des produits appropriés vendus en commerce.

2.2. installation existante

Avant de procéder à l'installation de la chaudière, le circuit doit être convenablement débarrassé des boues et des agents contaminants en utilisant des produits appropriés vendus en commerce.

Ne pas utiliser de solutions acides ou alcalines ni de produits pouvant attaquer les métaux, les parties en plastique et en caoutchouc (produits préconisés : SENTINEL X400 et X100). Il faut toujours respecter les instructions d'emploi de ceux-ci.

A noter que la présence de tout dépôt solide dans le circuit de chauffage entraîne des problèmes de fonctionnement de la chaudière (ex.: surchauffe et fonctionnement bruyant de l'échangeur).

IMPORTANT: La chaudière ZENIS MAX 2.28 CF doit être raccordée à une cheminée avec une hauteur minimale de 1 mètre.